

TINCQ'infos

Année 2006

Numéro 2 – 8 février 2006

MESURES DE PROTECTION CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE

L'arrêté du 24 octobre 2005 modifié relatif aux mesures de protection vis-à-vis de *l'influenza aviaire* stipule que :

▷ tout propriétaire ou détenteur d'oiseaux et de volailles doit prendre les mesures nécessaires afin de prévenir tout contact direct ou indirect avec les oiseaux vivant à l'état sauvage.

▷ l'utilisation d'eau de surface pour le nettoyage des bâtiments et des matériels d'élevage est interdite, à moins que cette eau n'ait été traitée pour assurer l'inactivation d'un éventuel virus.

▷ les points d'eau extérieurs doivent être protégés de manière à ce qu'ils ne soient pas accessibles aux oiseaux sauvages.

▷ les oiseaux et les volailles doivent être maintenus à l'intérieur de bâtiments fermés. Lorsque ce maintien n'est pas praticable, l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson doit se faire à l'intérieur d'un bâtiment.

En outre, dans ce cas, le détenteur doit faire procéder à une visite par un vétérinaire sanitaire avant le 1er mars 2006.

▷ Toute contravention à l'arrêté du 24 octobre 2005 modifié fera l'objet de poursuites conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur

CREATION ET DIFFUSION DU SITE INTERNET DE LA MAIRIE

un nouvel outil de communication, entièrement personnalisé aux couleurs de notre commune, développé et mis à jour de façon bénévole, a été créé pour être porté à la connaissance des administrés : il s'agit d'un SITE INTERNET désormais accessible sous le nom de domaine www.ville-tincques.fr

Contrairement au choix de la majorité des collectivités locales, la création du site n'a pas été confiée à une société spécialisée dans ce domaine. Son aboutissement reste novateur pour une commune de la taille de TINCQUES.

Il s'agit d'un « site vitrine » destiné à offrir un service supplémentaire, pour l'instant composé de quatre modules principaux dont l'un d'entre-eux (administration) reste encore à perfectionner.

N'hésitez pas à vous inscrire en ligne (module ACCUEIL, page GAZETTE) pour solliciter la diffusion d'articles qui pourraient le cas échéant intéresser la vie de notre commune : après attribution automatisée d'un mot de passe personnel, votre envoi sera soumis au contrôle du *Webmaster* qui décidera de l'opportunité de diffusion.

CENTRES DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT 2006

La communauté de Commune commence son recrutement pour les centres de loisirs sans hébergement de l'année 2006.

Les personnes intéressées peuvent dès aujourd'hui envoyer leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, formation BAFA) à :

*Monsieur le Président de la communauté de communes de l'Atrébatie
26, grand'rue
Boîte postale 9
62810 AVESNES LE COMTE*

POLITIQUE DE PROXIMITE DE LA CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE

La politique de proximité de la C.R.A.M Nord / Picardie s'appuie sur un important réseau de points d'accueil, souvent implantés dans les mairies.

L'objectif avoué est de faire en sorte que le passage à la retraite soit une formalité aussi simplifiée que possible.

Lors de la préparation et de l'établissement de sa retraite, l'assuré est mis en relation avec un interlocuteur unique : son conseiller retraite. Dans un souci de qualité et de personnalisation, la C.R.A.M privilégie l'entretien en tête-à-tête, sur rendez-vous, dans le point d'accueil le plus proche du domicile.

De même, une plate-forme téléphonique (numéro unique : 0 820 19 59 59) a été mise en place. Des télé-conseillers pourront répondre à vos questions du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00.

Enfin, de nombreux services en ligne sont offerts aux internautes : obtenir son relevé de carrière, régulariser sa carrière, connaître et demander ses droits à la retraite ...

Pour y accéder, il suffit de se connecter sur www.cram-nordpicardie.fr

PROCHAINES COLLECTES DE SANG

Les prochaines collectes organisées par l'association des donneurs de sang du canton d'Aubigny-en-Artois, en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang, auront lieu de 9h00 à 11h30 :

- ↪ le 30 avril à BETHONSART
- ↪ le 2 juillet à MAIZIERES
- ↪ le 17 septembre à BERLES-MONCHEL
- ↪ le 12 novembre à CAMBLAIN-L'ABBE
- ↪ le 31 décembre à BAILLEUL AUX CORNAILLES

A noter que le repas dansant annuel aura lieu le samedi 11 février à la salle polyvalente de TINCQUES, et que l'assemblée générale est prévue le 12 mars à CHELERS.

PERMANENCES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale est ouverte au public chaque jeudi de 16h45 à 18h15 et le dernier samedi du mois de 11h15 à 12h15.

Vous trouverez ci-après les jours et heures de permanences pour le premier semestre 2006

T I N C Q U E S

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

<u>MOIS</u>	<u>JOUR DE PERMANENCE</u>	<u>HORAIRE DE PERMANENCE</u>
JANVIER 2006	JEUDI 5	16h45 – 18h15
	JEUDI 12	16h45 – 18h15
	JEUDI 19	16h45 – 18h15
	JEUDI 26	16h45 – 18h15
	SAMEDI 28	11h15 – 12h15
FEVRIER 2006	JEUDI 2	16h45 – 18h15
	JEUDI 9	16h45 – 18h15
	JEUDI 16	16h45 – 18h15
	JEUDI 23	16h45 – 18h15
	SAMEDI 25	11h15 – 12h15
MARS 2006	JEUDI 2	16h45 – 18h15
	JEUDI 9	16h45 – 18h15
	JEUDI 16	16h45 – 18h15
	JEUDI 23	16h45 – 18h15
	SAMEDI 25	11h15 – 12h15
AVRIL 2006	JEUDI 6	16h45 – 18h15
	JEUDI 13	16h45 – 18h15
	JEUDI 20	16h45 – 18h15
	JEUDI 27	16h45 – 18h15
	SAMEDI 29	11h15 – 12h15
MAI 2006	JEUDI 4	16h45 – 18h15
	JEUDI 11	16h45 – 18h15
	JEUDI 18	16h45 – 18h15
	SAMEDI 27	11h15 – 12h15
JUN 2006	JEUDI 1	16h45 – 18h15
	JEUDI 8	16h45 – 18h15
	JEUDI 15	16h45 – 18h15
	JEUDI 22	16h45 – 18h15
	SAMEDI 24	11h15 – 12h15
	JEUDI 29	16h45 – 18h15

SERVICE DE CANTINE-GARDERIE

En raison des prochaines vacances scolaires, les inscriptions pour la semaine n° 9/2005 auront lieu :

- ↳ le samedi 25 février 2006
- ↳ de 9h00 à 12h30

Conformément à la requête du traiteur, les inscriptions en cours de semaine ne pourront plus avoir lieu que de façon très exceptionnelle (cf bulletin n° 14/2005 du 23/12/2005)
Par contre, les absences signalées avant 9h30 le jour de la réservation donneront toujours droit à un avoir valable sans limitation de durée.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

En raison d'une séance de formation du personnel communal à la nouvelle instruction comptable M.14 et au passage au protocole HELIOS, la mairie sera exceptionnellement fermée au public

- ↳ le mercredi 1er mars 2006

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Les prochaines permanences de consultation mobile de protection maternelle et infantile (P.M.I) du Conseil Général auront lieu, dès 14h00 à la salle polyvalente, pour les enfants de 0 à 6 ans révolus ainsi que leur maman :

- ↳ le mardi 7 mars
- ↳ le mardi 4 avril
- ↳ le mardi 2 mai
- ↳ le mardi 6 juin

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DE LA RUE DE LA GARE

Les travaux mis en oeuvre par l'entreprise BALESTRA T.P sont en voie d'achèvement : le réseau d'assainissement pluvial est désormais fonctionnel mais les récentes conditions climatiques n'ont permis qu'une remise en forme provisoire des trottoirs et des traversées de route.

L'émulsion définitive aura lieu dès l'arrivée des beaux jours et des températures plus clémentes, probablement courant avril prochain.